



CE QUE MARIANNE EN PENSE

Noyade intellectuelle

BURKINI ET TOPLESS, DANS LE MÊME BAIN ?

Pas une année ne passe sans que ce mot agite la sphère médiatico-politique: « burkini ». Sept lettres et, dans son sillage, des torrents d'encre déversés sans pourtant provoquer de débat serein sur la question de ce vêtement de bain controversé. Jamais réglées mais toujours relancées, les interrogations soulevées par cette tenue plus islamiste qu'islamique visant à couvrir presque intégralement le corps des femmes musulmanes sont pourtant nombreuses, notamment sur l'idéologie réactionnaire et patriarcale qu'elle véhicule ou le défi lancé à un pays comme le nôtre, qui a l'égalité (notamment hommes-femmes) à cœur et s'est doté de la loi de 1905.

À ces questions complexes le maire de Grenoble, Éric Piolle, préfère les caricatures, pour ne pas dire les provocations ou les outrances délirantes... Dans une lettre adressée au président de la République, le vendredi 29 avril, l'édile prévient: « À Grenoble, nous veillerons à ce qu'aucun règlement intérieur d'aucun équipement public ne constitue une injonction ou une discrimination [...], nous y serons particulièrement attentifs pour les femmes et les minorisé-es [sic] de genre que l'on contraint spécifiquement. » Sur

France 2, à la suite de ce courrier, Piolle précise sa pensée, mettant un signe égal entre les choux et les carottes. « Notre volonté est de lever les interdits vestimentaires aberrants, explique-t-il. Cela concerne les seins nus et les maillots couvrants pour se protéger du soleil ou pour raison de conviction. » Clou final de ce spectacle politique: le vote, en conseil municipal, le lundi 16 mai, d'un texte destiné à refondre le règlement des piscines municipales de la ville pour autoriser le burkini et la baignade seins nus afin d'« assurer l'égalité d'accès aux services publics, et la liberté de se vêtir ou se dévêtir dans le respect de l'hygiène et de la sécurité », selon les mots du maire.

Cette mise en balance du topless et du voilement waterproof, pour reprendre le terme de l'essayiste Naëm Bestandji, est gênante à bien des égards. Si la première pratique peut être brandie par les femmes comme un geste d'émancipation, le burkini est, lui, un outil machiste destiné à les enfermer, à les couper des regards extérieurs, à contrôler leur corps, considéré par certains arriérés comme impur ou provocateur. Hélas, certains trempent leurs pieds chaque matin dans le pédiluve du confusionnisme... ■

ANTHONY CORTES

Haut les masques !

GÉNÉRATION "FLIPPÉS"

Aurait-on créé une génération d'hypocondriaques et de flippés des maladies infectieuses ? Le lundi 16 mai devait signer la fin de la dernière grande mesure anti-Covid: le masque n'est plus obligatoire dans les transports. Le retour, enfin, des sourires dans le métro, de la bonne humeur matinal (Non, ça, ce n'est pas vrai.) Pas exactement: le bleu clair du masque chirurgical parsemé encore le visage de nombreux voyageurs aux heures de pointe en ce début de semaine. Mais en plein après-midi, dans les wagons à moitié vides, un tiers l'a encore sur le bout du nez (expérience in vivo sur la ligne du métro parisien). Seulement des personnes âgées inquiètes. Loin de là: une bonne partie des ados ou de jeunes adultes. Par prudence ou simplement parce qu'ils ne sont pas au courant de la nouvelle réglementation ? Et mention spéciale aux voyageurs qui portent encore sous le nez le masque sous le menton... ■ MARGOT

Pénurie, mon œil !

LA FUITE DES SERVEURS

Dans un article du 16 mai paru dans *le Parisien* et intitulé « Recherche serveurs désespérément », on apprend que l'anxiété monte: aura-t-on assez de bras pour servir la clientèle estivale ? On déplorerait, en France, entre 220 000 et 250 000 postes non pourvus dans le secteur des cafés, des hôtels et des restaurants (CHR), d'après les

estimations de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). Cette crise des vocations, amplifiée par celle du Covid, est assez inexplicable. Comment se fait-il que l'on ne trouve plus de personnes désireuses de travailler « dix heures d'affilée avec une pause déjeuner d'une demi-heure pour 1 500 € net » ou « sept jours sur sept »,

comme le racontent ces anciens employés ? Certes, on peut regretter la disparition progressive de la rémunération au pourcentage, mais comment expliquer cette « fuite des serveurs » ? Sans doute la fainéantise et l'irresponsabilité. En tout cas, certainement pas les salaires non totalement déclarés, l'absence de chômage partiel

ou le choix des grands groupes de « payer au moins cher des gens moins qualifiés ». Heureusement, dans l'édito qui accompagne l'article, un journaliste a peut-être la solution. De meilleures conditions de travail ? Non, « faire à la main-d'œuvre étrangère ». On n'arrête pas le progrès... ■

SAMUEL PIQUET